



### Stabilité de la récolte de bois en 2012

La forêt picto-charentaise couvre 17 % du territoire régional. En 2012, 654 000 m<sup>3</sup> de bois rond ont été récoltés, soit 2 % du volume national.

Cette récolte constituée de grumes de feuillus, de grumes de conifères, de bois d'industrie et de bois énergie est stable sur un an, alors qu'elle recule France entière.

La récolte totale de bois sur le territoire de Poitou-Charentes se stabilise en 2012 après trois années de forte hausse. Dans le même temps, elle recule France entière, ceci quelle que soit la destination du bois.

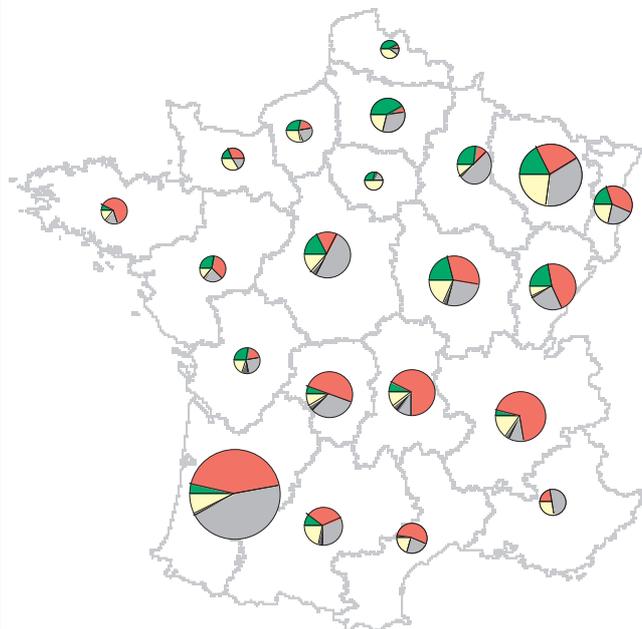
Dans la région, la récolte de grumes destinées au bois d'œuvre augmente de 8 500 m<sup>3</sup>. Cette progression est la résultante d'une diminution de la récolte de feuillus et d'une augmentation de 12 800 m<sup>3</sup> de résineux.

Les volumes de bois récoltés pour l'industrie ou pour l'énergie sont, quant à eux, en retrait.

Le peuplier reste la principale essence récoltée en Poitou-Charentes. Elle représente 70 % des grumes de feuillus et 20 % de la récolte totale. Malgré une récolte en baisse sur cette essence, la qualité déroulage destinée au placage progresse de 3 %.

Avec 12 % de peupliers récoltés, la région Poitou-Charentes est au troisième rang des régions métropolitaines, derrière les Pays de la Loire et l'Aquitaine.

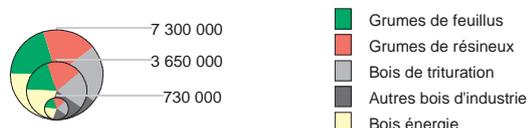
Récolte totale de bois en 2012, 2 % en Poitou-Charentes et 20 % en Aquitaine



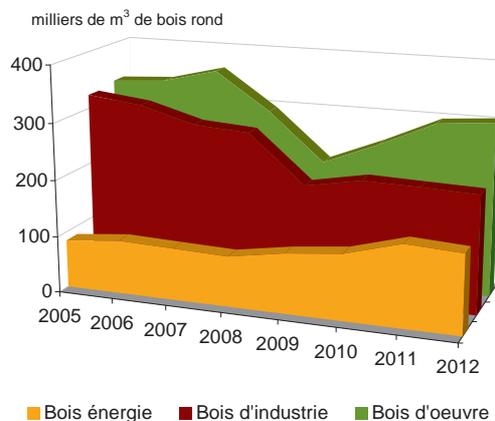
© IGN - BD Carto

Source : Agreste - Enquête EXF

Récolte totale de bois 2012 par région de récolte (m<sup>3</sup> de bois rond)

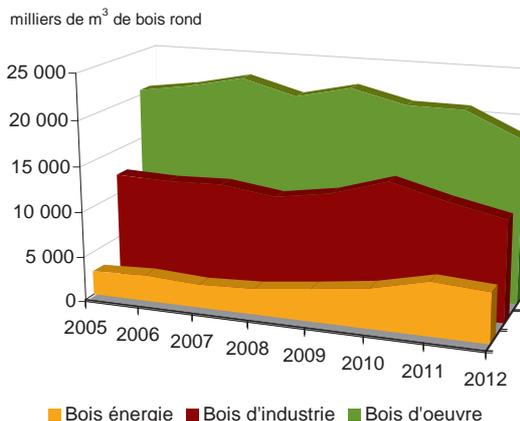


La récolte de bois d'œuvre en Poitou-Charentes augmente en 2012 ...



Source : Agreste - Enquêtes EXF

... mais recule France entière



Source : Agreste - Enquêtes EXF

## Récolte de bois 2012 - départements picto-charentais

(unité : m <sup>3</sup> de bois rond)	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Poitou-Charentes
<b>Bois d'œuvre</b>	<b>56 732</b>	<b>80 243</b>	<b>54 386</b>	<b>114 842</b>	<b>306 203</b>
<b>dont grumes de feuillus</b>	<b>45 196</b>	<b>28 005</b>	<b>46 900</b>	<b>68 740</b>	<b>188 841</b>
dont chêne	12 768	673	5 256	23 969	42 666
dont châtaignier	5 858	S	S	1 689	9 007
dont peuplier	24 672	26 715	39 623	41 563	132 573
dont placage	15 652	19 021	20 297	24 704	79 674
dont sciage	9 020	7 694	19 326	16 859	52 899
<b>dont grumes de conifères</b>	<b>11 536</b>	<b>52 238</b>	<b>7 486</b>	<b>46 102</b>	<b>117 362</b>
dont pin maritime	6 312	48 356	4 400	31 989	91 057
<b>Bois d'industrie</b>	<b>95 845</b>	<b>38 997</b>	<b>20 896</b>	<b>52 758</b>	<b>208 496</b>
dont feuillus	80 838	6 623	18 070	30 542	136 073
dont conifères	15 007	32 374	2 826	22 216	72 423
<b>Bois énergie</b>	<b>46 613</b>	<b>14 595</b>	<b>26 228</b>	<b>51 677</b>	<b>139 113</b>
dont bois rond	41 434	11 594	15 853	51 036	119 917
dont plaquettes forestières	11 870	S	S	8 283	24 786
<b>Récolte totale de bois (total exploitation forestière)</b>	<b>199 190</b>	<b>133 835</b>	<b>101 510</b>	<b>219 277</b>	<b>653 812</b>
dont bois certifié	51 %	59 %	24 %	50 %	48 %
dont bois exporté	3 %	4 %	2 %	3 %	3 %

s : secret statistique

Source : Agreste - Enquête EXF

### La Vienne reste le premier fournisseur de la région

Avec près de 220 000 m<sup>3</sup>, soit 34 % de la récolte régionale, le département de la Vienne occupe le premier rang devant celui de la Charente. Des forêts et des peupleraies de la Vienne sont extraites des grumes destinées au bois d'œuvre, principalement du peuplier et du pin maritime. A *contrario*, la moitié de la récolte des forêts de Charente est destinée à l'industrie, ce sont pour la plupart des feuillus.

Le département de la Charente-Maritime vient en troisième position avec 134 000 m<sup>3</sup>, dont 60 % de grumes utilisées en bois d'œuvre. La récolte de résineux, double en passant de 25 441 m<sup>3</sup> à 52 238 m<sup>3</sup>. Il redevient le 1<sup>er</sup> fournisseur de grumes résineux de la région, en se rapprochant de son niveau de 2005 (54 717 m<sup>3</sup>).

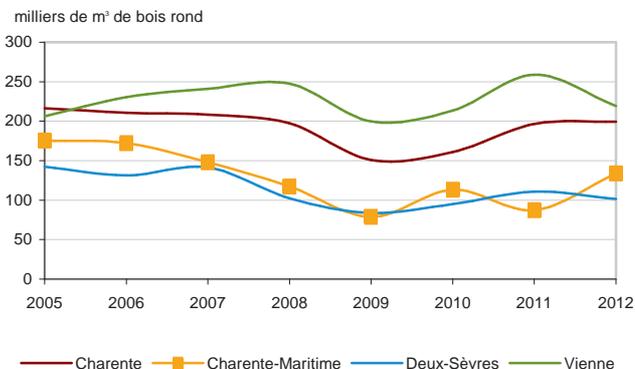
### 60 % de la récolte réalisés par les "grosses entreprises"

En 2012, 86 entreprises forestières ayant leur siège social en Poitou-Charentes ont exercé une activité de récolte de bois.

La filière régionale a perdu plus du quart de ses entreprises depuis 2005, passant de 120 à 86. Cette perte est de 9 % pour l'année 2012.

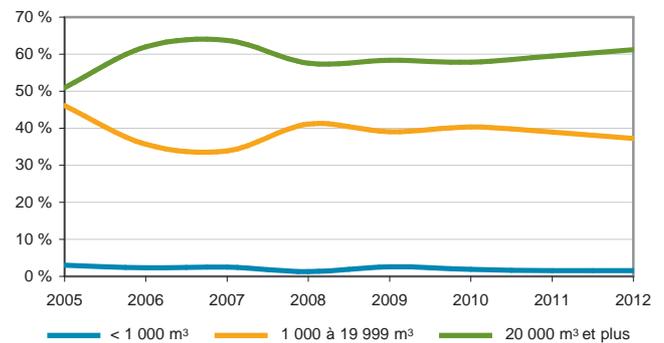
La concentration du secteur se poursuit. Les grosses entreprises récoltant chacune plus de 20 000 m<sup>3</sup> de bois rond par an représentent 10 % de l'effectif et plus de 60 % du volume récolté. A l'inverse, la part des petites entreprises coupant moins de 1 000 m<sup>3</sup> est de 34 % de l'effectif pour 1 % de la récolte.

### Près de 220 000 m<sup>3</sup> de bois récolté dans la Vienne



Source : Agreste - Enquêtes EXF

### Part de la récolte réalisée selon la taille des entreprises de Poitou-Charentes

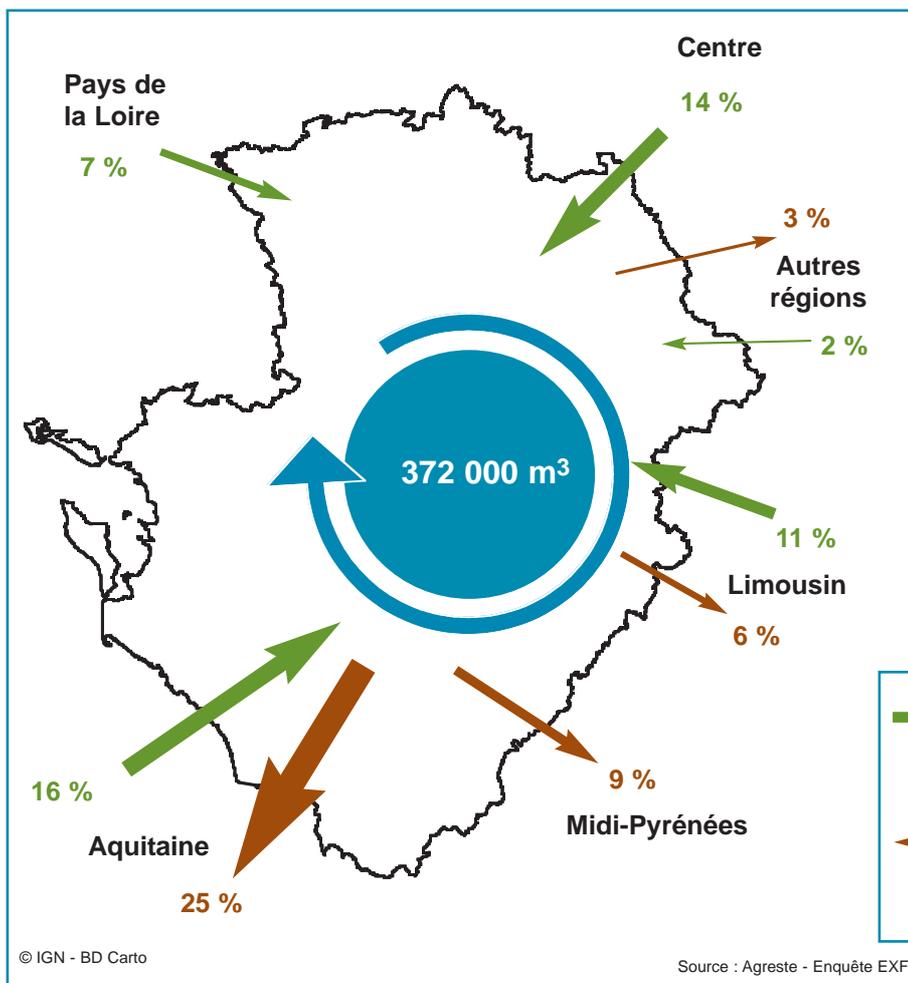


Source : Agreste - Enquêtes EXF



Peupleraie - © SRISE Poitou-Charentes

## Des flux importants avec la région Aquitaine



En Poitou-Charentes, 653 812 m<sup>3</sup> ont été récoltés, 57 % par des entreprises régionales (372 000 m<sup>3</sup>) et 25 % par des entreprises d'Aquitaine.

Les entreprises de Poitou-Charentes ont récolté 751 052 m<sup>3</sup>, 50 % proviennent de la région, 16 % d'Aquitaine, 14 % de la région Centre et 11 % du Limousin.

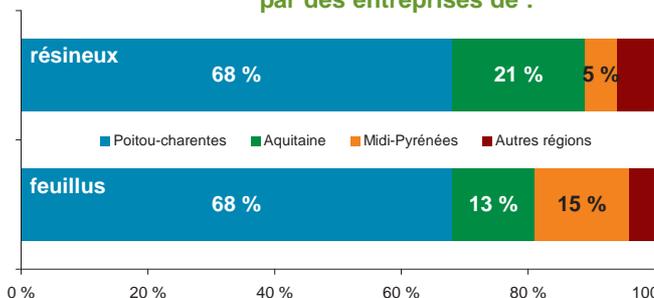


Grumes de chênes - © SRISE Poitou-Charentes

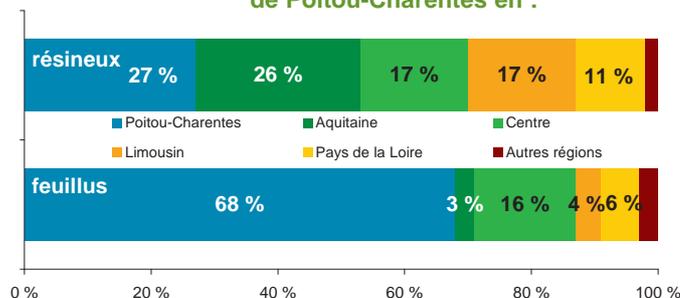
→ Bois récolté par des entreprises de Poitou-Charentes à l'extérieur de la région.

← Bois récolté en Poitou-Charentes par des entreprises extérieures à la région.

### Bois récolté en Poitou-Charentes par des entreprises de :



### Bois récolté par les entreprises de Poitou-Charentes en :



### Définitions

#### Enquête annuelle de branche

La "branche" est l'ensemble des "fractions d'entreprise" correspondant à une même activité définie par la nomenclature d'activités française (NAF). Une même entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités. Les informations par branche sont les plus intéressantes pour mesurer les productions en volumes.

#### Bois d'oeuvre

Bois destiné à être scié ou débité pour être utilisé en fabrication, construction ou rénovation.

#### Bois d'industrie

Bois provenant des arbres prélevés dans les coupes d'éclaircies ou d'amélioration, ainsi que des sous-produits d'exploitation du bois d'oeuvre. Il est destiné à l'industrie de la pâte à papier et des panneaux (dits bois de trituration) ainsi qu'à quelques produits moins courants tels que poteaux ou bois de mines (dits autres bois d'industrie).

Les chutes de scierie livrées à la trituration sont rattachées aux "produits connexes" de scierie.

#### Bois énergie

Bois utilisé pour produire de l'énergie (chaleur ou électricité).

#### Bois certifié

Bois provenant de forêts gérées durablement.

## Les prélèvements effectués sur la forêt en 2012

Récolte 2012 (unité : m <sup>3</sup> de bois rond)	Produit	Poitou-Charentes	Évolution 2012/2011	France	Évolution 2012/2011
<b>Bois d'œuvre</b>	<b>Grumes de feuillus</b>	<b>188 841</b>	<b>- 2 %</b>	<b>4 978 379</b>	<b>- 10 %</b>
	dont chêne	42 666	3 %	2 140 941	- 10 %
	dont tranchage et merrain	2 422	- 64 %	266 557	1 %
	dont sciage	40 244	15 %	1 874 384	- 12 %
	dont hêtre	204	s	1 111 450	- 5 %
	dont châtaignier	9 007	- 11 %	136 640	- 2 %
	dont peuplier	132 573	- 3 %	1 127 813	- 19 %
	dont placage	79 674	3 %	658 649	- 25 %
	dont sciage	52 899	- 10 %	469 164	- 8 %
	<b>Grumes de conifères</b>	<b>117 362</b>	<b>12 %</b>	<b>13 239 434</b>	<b>- 15 %</b>
	dont douglas	9 466	193 %	1 993 069	- 1 %
	dont pin maritime	91 057	3 %	3 524 958	- 32 %
	dont placage	9 905	14 %	285 267	- 3 %
	dont sciage	81 152	2 %	3 239 691	- 34 %
	dont pin sylvestre	1 900	s	730 571	- 14 %
	<b>Récolte totale de bois d'œuvre</b>	<b>306 203</b>	<b>3 %</b>	<b>18 217 813</b>	<b>- 13 %</b>
	dont bois certifié	131 657	3 %	9 807 301	- 14 %
	dont grumes exportées	13 768	67 %	1 176 512	- 27 %
<b>Bois d'industrie</b>	<b>Bois de trituration</b>	<b>160 486</b>	<b>- 4 %</b>	<b>10 701 460</b>	<b>- 12 %</b>
	Feuillus	92 338	- 16 %	4 336 382	3 %
	Conifères	68 148	17 %	6 365 078	- 19 %
	<b>Autres bois d'industrie</b>	<b>48 010</b>	<b>10 %</b>	<b>634 777</b>	<b>24 %</b>
	<b>Récolte totale bois d'industrie</b>	<b>208 496</b>	<b>- 1 %</b>	<b>11 336 237</b>	<b>- 10 %</b>
	dont bois certifié	128 584	22 %	6 405 011	- 17 %
<b>Bois énergie</b>	<b>Récolte totale bois énergie</b>	<b>139 113</b>	<b>- 3 %</b>	<b>5 634 606</b>	<b>- 6 %</b>
	dont bois rond y c. carbonisation	114 327	- 8 %	4 432 298	- 7 %
	dont plaquettes forestières	24 786	28 %	1 202 308	- 4 %
	dont bois certifié	55 100	- 13 %	2 149 482	- 8 %
<b>Récolte totale de bois (total exploitation forestière)</b>	<b>Récolte totale de bois</b>	<b>653 812</b>	<b>0 %</b>	<b>35 188 656</b>	<b>- 11 %</b>
	dont bois certifié	315 341	6 %	18 361 794	- 15 %
	dont exporté	20 240	44 %	2 316 874	- 37 %

Source : Agreste - Enquêtes EXF

### Méthodologie

En 2013, toutes les entreprises picto-charentaises de la branche d'activité " exploitation forestière " (NAF 02.20Z) ont été enquêtées sur leur activité d'exploitation forestière de l'année 2012. Les unités qui constituent le champ de l'enquête sont celles qui réunissent les conditions suivantes : elles sont propriétaires des coupes, elles assurent les travaux (abattage, façonnage, débardage...) et approvisionnent directement une unité industrielle de première transformation ou revendent le bois.

L'enquête de branche " exploitation forestière " vise à connaître la récolte de bois des exploitants forestiers professionnels, par essence (feuillus ou conifères) et son utilisation (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie). Le bois d'industrie de peuplier est compté dans la catégorie des feuillus tendres. Les bois de chauffage récoltés et autoconsommés par les propriétaires et les affouagistes ne sont pas comptabilisés dans l'enquête qui concerne uniquement les professionnels. Les résultats sont présentés au lieu de récolte.

### Pour en savoir plus

- Agreste - GraphAgri Bois - Edition 2013
- Agreste - Mémento - filière forêt-bois - Edition 2013

## Agreste : la statistique agricole



© AGRESTE 2014

Prix : 3 €

Préfecture de la Région Poitou-Charentes  
 Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
 Service Régional de l'Information Statistique et Economique  
 15, rue Arthur Ranc - CS 40537  
 86020 POITIERS CEDEX  
 Tél. 05.49.03.11.91 - Fax : 05.49.03.11.12  
 e-mail : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Jean DURET

Rédacteur : Gilles GRIMAUULT

Composition : SRISE Poitou-Charentes

Impression : SSP Toulouse

ISSN : 1282-2205

<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole>

<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>